

GENÈVE • Des squatters attendaient hier d'éventuels acheteurs de «leur» maison

Coopératives de logement: la BCGe renâcle

Un employé de l'Office des poursuites et des faillites absent. Des squatters, dans le quartier populaire des Pâquis, prêts à «accueillir» tout agent immobilier intéressé par leur maison. Des locataires traditionnels, rendus perplexes par cette mise en alerte. Hier à Genève, la visite du numéro 2 de la rue Jean-Jaquet, prélude à une vente aux enchères qui aura lieu en avril, a tourné court.

L'absence de concurrent visible, redonne espoir à la Coopé-

rative de l'habitat associatif (CODHA), choisie par les occupants pour racheter leur propre «lieu de vie». Le contexte politique est favorable. D'abord, le Gouvernement genevois soutient le système des coopératives de logement. C'est ce que Laurent Moutinot, conseiller d'Etat responsable du Département de l'aménagement, a répété la semaine passée, lors d'un colloque sur ce sujet. Le même jour, un représentant de la Banque Cantonale de Genève (BCGe) assurait

que son établissement désirait aussi aider à la création de coopératives. Mais ne mentionnait pas l'immeuble en question, propriété par défaut de la BCGe, sur laquelle pèse une dette de 7 millions de francs.

La BCGe n'a aucune obligation de créer du logement social. Et les offres faites par la CODHA à la BCGe n'ont essuyé que des refus.

Aux enchères, quel prix atteindra cet immeuble? L'Office des poursuites et des faillites l'estime

à 4 millions. En fait, la BCGe se contenterait de trois. «Notre plan financier reste secret, explique une occupante. Il a été avalisé par l'Office cantonal du logement (OCL).» «Disons que 2,5 millions représentent un seuil», estime Georges Albert, patron de ce service. Mais pour la BCGe, les affaires sont les affaires: «Dans ce dossier, notre objectif est de minimiser les pertes», dit Corinne Mory, porte-parole de cette banque.

Stéphane Herzog